

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

30 juin 2021

Votations du 26 septembre 2021 : la Ville de Genève soutient le mariage pour toutes et tous

Engagé de longue date en matière de défense des droits des personnes LGBTIQ+, le Conseil administratif de la Ville de Genève soutient l'ouverture du mariage civil à tous les couples. 20 ans après la célébration des premiers mariages entre des couples de même sexe chez nos voisins européens et après 10 ans d'attente et de discussions parlementaires, le temps est venu de faire enfin du mariage une institution pleinement égalitaire en Suisse.

La Ville de Genève s'engage depuis de nombreuses années contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et affective ou de l'identité et expression de genre et pour un meilleur accueil des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres, intersexes, queers ou appartenant à d'autres minorités sexuelles et de genre (LGBTIQ+) sur son territoire. En 2012, elle fut ainsi la première commune suisse à se doter, à la demande des associations, d'un poste de chargé de projets LGBTIQ+. Depuis cette date, la Ville de Genève développe et soutient de nombreux projets visant à promouvoir une société durable, respectueuse de l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens, indépendamment de leur orientation sexuelle et affective ou de leur identité et expression de genre.

Un changement indispensable

Fidèle à ses engagements, la Ville de Genève soutient le « Mariage civil pour tous », soulignant l'urgence et la nécessité d'accorder les mêmes droits à tous les couples. En cas d'acceptation par le peuple le 26 septembre prochain, la Suisse pourrait rattraper son retard sur les autres pays européens et faire enfin du mariage civil une institution pleinement égalitaire. Elle serait le deuxième pays au monde à le faire à travers un vote populaire, après l'Irlande. L'adoption conjointe deviendrait également légale pour les couples de même sexe, comme l'accès au don de sperme et à la procréation médicalement assistée pour les couples lesbiens mariés. Outre la reconnaissance légale de l'amour et de la vie commune entre personnes de même sexe, ce pas historique permettrait d'offrir une meilleure protection juridique aux familles arc-en-ciel et de placer ainsi le bien de l'enfant au centre.

Contact

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme. Anne Bonvin Bonfanti, Conseillère de direction, 079 594 14 92 ou 022 418 22 43 - anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch

Ouverture de crédits destinés à la construction d'un groupe scolaire complet et des aménagements extérieurs associés sur le site de l'ancienne caserne des Vernets

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de 6 crédits pour un montant total brut de 39'684'600 francs et net de 24'319'600 francs destinés à la construction d'un groupe scolaire complet sur le site de l'ancienne caserne des Vernets - grâce une contribution du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) -, à l'extension du périmètre des aménagements extérieurs autour de l'école, à l'intervention artistique dans l'école et à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation du groupe scolaire.

Située dans le triangle du PAV, la parcelle de l'ancienne caserne est destinée à accueillir à court terme près de 1'500 logements. La construction de nouveaux logements implique celle d'équipements publics de qualité, nécessaires au bon fonctionnement et à la bonne cohésion de ce futur « morceau de ville ». Le crédit prochainement déposé au Conseil municipal vise à la réalisation d'une école. Lieu central du quartier, outil de lien social, le projet de ce groupe scolaire se veut rassembleur et fédérateur. Le Conseil administratif souhaite la mise à disposition du bâtiment pour l'été 2025, à l'arrivée des nouveaux et nouvelles habitant-e-s.

Un espace convivial et transparent, ouvert au quartier

Dans le cadre d'un concours d'architecture, c'est le projet « Emile » du bureau d'architecture Liechti Graf Zumsteg (Argovie) qui a obtenu le premier prix. Répondant le mieux au contexte, il permet d'offrir un véritable lieu de convivialité et de partage pour ce quartier en devenir. Le projet s'articule autour d'un bâtiment de faible hauteur, aux espaces polyvalents bénéficiant à l'ensemble du quartier. L'école est organisée sur un seul niveau, les classes étant toutes réunies au premier étage. Le rez-de-chaussée, ouvert par des galeries intérieures transparentes et un passage couvert central traversant, abrite des espaces mutualisables, accessibles aux habitant-e-s du quartier : restaurant scolaire, salles de parascolaire, salles de jeux ainsi qu'une salle d'éducation physique.

Le préau se compose de trois espaces, organisés autour des arbres existants préservés. Les aménagements extérieurs sont constitués par de grandes allées arborées et piétonnes, avec en limite nord du périmètre, une large bande plantée accueillant une végétation variée (arbres haute tige, arbustes à fleurs, haie arbustive, prairie).

Contacts

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, en contactant Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction responsable de la communication : 079 446 40 13 – manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch